



## Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement



Livres V et VIII du code de la Sécurité sociale Livre III du code de la construction et de l'habitation

Une seule déclaration de situation suffit, même pour plusieurs demandes de prestations. Répondez à toutes les questions qui vous concernent, joignez toutes les pièces justificatives demandées, n'oubliez pas de dater et signer votre déclaration de situation.

-Allocataire	►Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)				
Personne qui demande les prestations familiales et qui est responsable du dossier					
☐ Monsieur ☐ Madame	☐ Monsieur ☐ Madame				
Nom de famille (de naissance):	Nom de famille (de naissance):				
Nom d'usage : (facultatif et s'il y a lieu)	Nom d'usage : (facultatif et s'il y a lieu)				
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :	Prénoms (dans l'ordre de l'état civil):				
Date de naissance :	Date de naissance :				
Lieu de naissance : ville département	Lieu de naissance : ville département				
Ou pays en cas de naissance à l'étranger :	Ou pays en cas de naissance à l'étranger :				
Nationalité :	Nationalité :				
☐ Française ☐ UE, EEE* ou Suisse ☐ autre	☐ Française ☐ UE, EEE* ou Suisse ☐ autre				
Numéro de Sécurité sociale :	Numéro de Sécurité sociale :				
Date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :	Date d'entrée en France s'il résidait à l'étranger :				
* Cf liste des pays en page 4	* Cf liste des pays en page 4				
à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez : Nom de l'organisme :	l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :  Nom de l'organisme :  Pays :				
Numéro d'allocataire ou numéro de dossier :	Numéro d'allocataire ou numéro de dossier :				
-Votre adresse					
Votre adresse complète :					
Code postal : Commune :					
Numéros de téléphone - Domicile :					
Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ? :					
Combien de personnes vivent à votre domicile (y compris vous et votre	e conjoint) ?:				
• Si vous vivez en couple et que votre conjoint, concubin ou pacs le pays : depuis quelle da	sé réside à l'étranger, précisez :				
Pour bénéficier des prestations familiales, vous et vos enfants devez récommunautaires ou d'accords internationaux.	sider habituellement en France, sauf si votre situation relève des règlements S 7103 j - 10/2013				
Emplacement réservé	j				
Date de la demande					

**DSIT** 

2 Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

Situation familiale	2							
Vous vivez en couple								
Vous vivez en couple sa	ns être marié n	i pacsé depuis	le		L			
	es marié depuis le							
☐ Vous avez repris la vie c	Vous avez repris la vie commune depuis le							
Vous vivez seul(e)								
☐ Vous êtes célibataire								
☐ Vous êtes divorcé depuis	s le							
Vous êtes séparé sans int								
Vous êtes veuf ou veuve								
	acpais ic							
Parents séparés	C	4	internal description at			( . )		
• Si l'autre parent d'un de v				ons suivante	s, cochez la(les)	case(s) co	rresponda	nte(s):
il réside dans un des Eta			The second secon					
il travaille pour un empl								
☐ il perçoit une pension (r								
• Une pension alimentaire e	est-elle fixée et	ou versée pour	vos enfants par l	'autre paren	t? ∟ oui ∟	non		
* Cf liste des pays en page 4								
Enfants à votre cha	rge et aut	res person	nes de votre	e foyer				
Si besoin, vous pouvez décle					e à ce formulair	e.		
NI and address for a second	Dete	-4 1!	Date d'ar	rivée	Situation ac	tualla		
Nom et prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	Ou pays de	et lieu e naissance	au foyer et lien	de parenté	(Scolarité, apprentiss		Enfant résidant à	Enfant en résidence
(	- P-1/		(Fille, fils, nièce, neveu, parent, aucun		professionnell			alternée**
			•					
1								
2.	1 11 11 11 1			11 11 11 1				
3								
4								
5								
5								
* Si l'enfant est salarié ou appr								
** En cas de séparation et de re demander le partage des alloca								
caf.fr ou msa.fr ou demandez-l			ormulaire «Enjani(s	) en residenc	e atternee - Decia	raiion ei ch	oix aes par	enis» sui
Si vous êtes âgé(e)	) de moin	s de 25 an	s ou si votre	e conjoi	nt(e), conc	:ubin(e	)	
ou pacsé(e) est âg	é(e) de m	oins de 25	ans					
				t ne pourroni	t plus bénéficier a	les prestati	ons au'ils	percoivent
Si vous demandez des propour vous en tant qu'en	fant à leur cha	rge.	J	1	ı J	1	1	,
			ents de l'allocata		■ Parents d			
L'un de vos parents perçoit-	il pour vous							
	des prestations familiales, Apl, Rsa?			□ oui □	non			
Si <b>oui</b> , Nom du parent alloc								
Prénoms :								
Adresse:	:							
Code postal et commune : .	the state of the s							
Organisme de prestations fa	The second secon							• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Numéro d'allocataire (s'il en p								
Numéro de sécurité sociale	:				(3) II II II II II I		H H H	0 11 0 1

**Emplacement réservé** 

## Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

-Situation(s) professionnelle(s)	) actuelle(s)					
•	■ Allocataire		■ Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)			
■ Salarié (y compris en préretraite progressive)  Nature du contrat (Cdd, Cdi, intérim, etc.)			depuis le			
Apprenti	depuis le fin le :		depuis le			
■ Stagiaire de la formation professionnelle			depuis le			
■ Travailleur indépendant ou employeur			depuis le			
■ Non salarié agricole			depuis le			
Auto-entrepreneur	_		depuis le			
Conjoint collaborateur			depuis le			
Pour toutes ces situations, précisez :						
S'il y a lieu, le nom de l'employeur ou de l'organisme						
de formation et son adresse :						
Vous ou votre employeur cotisez en France :	☐ à l'Urssaf ☐ à la MSA	A (régime agricole)	☐ à l'Urssaf ☐ à la MSA (régime agricole)			
	autre régime, lequel ?		autre régime, lequel ?			
à l'étranger :	précisez le pays :		précisez le pays :			
■ Chômeur (indemnisé ou non)	•		depuis le uu uu uuuu			
S'agit-il de chômage partiel?			oui non			
Retraité, pensionné (y compris en préretraite totale) .			depuis le depuis le			
De quel(s) régime(s) percevez-vous une pension?	La depuis ie La		Li depuis le Lilli Lilli Lilli			
En maladie	depuis le depuis le		depuis le			
Autre cas (congé maternité, congé parental, hospitalisation, détention sauf régime de semi-liberté, longue maladie, etc.).:  Nom et adresse de l'établissement en cas	depuis le		depuis le Précisez la situation :			
d'hospitalisation ou de détention :						
Si pour une de ces situations, les indemnités ou pensions sont versées par un pays étranger :	Nom de l'organisme et pays :		Nom de l'organisme et pays :			
■ Etudiant	depuis le depuis le		depuis le			
■ Sans activité professionnelle	depuis le		depuis le un			
depuis toujours			depuis toujours			
Déclaration sur l'honneur						
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration e Fait à :	•					
Si le signataire est un représentant de l'allocataire, précisez ci- ses nom, prénom, qualité et adresse :	dessous	lignature de l'allocataire o	ou de son représentant			

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L.114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

**Emplacement réservé** 

## Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

## ► Pièces à joindre à votre déclaration

Si vous n'êtes pas encore allocataire, veuillez joindre toutes les pièces qui vous sont demandées. Attention, vous pouvez être concernés par plusieurs rubriques.

Si vous êtes déjà allocataire, veuillez joindre uniquement les pièces relatives à votre changement de situation ou à l'arrivée d'une personne à votre foyer.

La Caf ou la MSA est susceptible de vous demander des pièces complémentaires.

Dans tous les cas, pour les nouveaux allocataires	<ul> <li>un relevé d'identité bancaire (avec code BIC - IBAN);</li> <li>un formulaire Caf ou MSA de déclaration de ressources de l'avant dernière année civile téléchargeable sur caf.fr ou msa.fr (nécessaire pour étudier vos droits aux prestations sous condition de ressources).</li> </ul>
Si vous attendez un enfant	• la déclaration de grossesse établie par un praticien.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes en chômage partiel	• l'attestation de l'employeur ou la photocopie des bulletins de salaires des mois concernés.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pascsé êtes au chômage et relevez d'un autre organisme que Pôle Emploi	• la photocopie de la notification d'attribution ou de refus d'allocation.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes pensionné de plusieurs régimes à la fois (général, agricole) ou d'un pays étranger	• la photocopie des notifications d'attribution de chacune des pensions (retraite de base et invalidité), y compris de réversion.
Pour vous et toutes les personnes de votre foyer de nationalité étrangère nées hors de France	• la photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour** en cours de validité ou visa long séjour valant titre de séjour ou, en l'absence d'un de ces documents, carte de ressortissant d'un état de l'UE ou de l'EEE* ou carte du combattant (avec photo) ou livret de circulation.
Si vous êtes de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	<ul> <li>pour vous : la photocopie de votre titre ou document de séjour** en cours de validité;</li> <li>et, pour vos enfants mineurs, s'ils sont nés à l'étranger : la photocopie du certificat de l'Ofii (ex. Anaem) délivré dans le cadre du regroupement familial ou du visa délivré par l'autorité consulaire et comportant le nom de l'enfant si un parent a un titre de séjour avec la mention «Scientifique» ou attestation préfectorale certifiant la régularité du séjour de l'enfant dont un parent est détenteur d'une carte de séjour temporaire avec la mention «Vie privée et familiale» attribuée au titre d'une régularisation exceptionnelle.</li> </ul>
Si vous avez à votre charge des enfants majeurs de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	• la photocopie de leur titre ou document de séjour** en cours de validité.
Si vous êtes demandeur d'asile, réfugié, apatride ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire	• pour vous : la photocopie lisible de votre titre de séjour** en cours de validité ou récépissé constatant l'admission en France au titre de l'asile ou récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale avec la décision de l'Ofpra ou de la Cour Nationale du Droit d'asile précisant le type de protection accordée ;
	• et, pour vous et votre conjoint : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, du document d'état civil établi par l'Ofpra ;
	• et, pour les enfants à votre charge : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, la photocopie du livret de famille ou du document d'état civil établi par l'Ofpra.

<sup>\*</sup> Les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE)

Allemagne – Autriche – Belgique – Bulgarie – Chypre – Croatie – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – France – Grèce – Hongrie –

Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République
Tchèque – Roumanie – Royaume-Uni – Slovaquie – Slovénie – Suède.

<sup>\*\*</sup> La Caf/MSA vérifie les documents transmis auprès des services du Ministère de l'Intérieur.